



**PRINCIPES GENERAUX DU DISPOSITIF DE SOUTIEN  
A LA RECHERCHE EN DIRECTION DES  
ENSEIGNANTS CHERCHEURS DE L'ECOLE SPECTRUM  
EN RESPONSABILITE PEDAGOGIQUE**

Années universitaires 2026-2028

### **OBJET DU DISPOSITIF**

Le dispositif **complète des mécanismes existants de reconnaissance des responsabilités pédagogiques** (*référentiel EQHO et modulations de service*). Il vise plus spécifiquement à **soutenir le maintien de l'activité de recherche visible des enseignants-chercheurs fortement investis dans des missions pédagogiques stratégiques**. Il doit permettre de concilier au mieux leurs missions d'enseignement, de pilotage pédagogique et de recherche.

À ce titre, il poursuit les objectifs suivants :

- reconnaître davantage l'engagement dans des missions pédagogiques essentielles au rayonnement de l'école ;
- accompagner le portage de projets pédagogiques et de structures stratégiques pour l'école ;
- favoriser l'équilibre entre activités d'enseignement, responsabilités pédagogiques et recherche.

### **NATURE DU DISPOSITIF**

Le dispositif prévoit l'attribution d'un **allègement du service statutaire de l'enseignant chercheur compris entre 30 et 50 heures équivalent TD par an** en soutien aux responsabilités pédagogiques structurantes d'une part et en soutien aux projets pédagogiques stratégiques, d'autre part.

Cet allègement prend soit la forme :

- d'une modulation de service,
- d'équivalences horaires (EQHO),

selon la situation individuelle de l'agent\* et dans le respect du cadre réglementaire.



Une reconduction d'un an a vocation à être mise en œuvre, sous réserve de la poursuite des missions ou du projet porté.

*\* Le choix entre ces deux modalités tient compte notamment du régime indemnitaire (ex : RIPEC 2), des autres missions exercées et des règles de cumul et d'incompatibilité.*

## **PRINCIPES GENERAUX**

Le dispositif s'inscrit dans :

- la campagne annuelle de recensement des missions de l'établissement (année universitaire 2026-2027) ;
- le cadre réglementaire applicable aux modulations de service et au référentiel national des équivalences horaires.

## **PUBLIC CIBLE**

Le dispositif s'adresse aux enseignants-chercheurs :

### **Exerçant une responsabilité pédagogique structurante au sein de l'école (Volet 1)**

- responsables de parcours ou de mention de master ;
- direction de département ou de structures contribuant au rayonnement de l'école ;
- responsables de diplômes d'établissement.

### **Portant un projet pédagogique stratégique au sein de l'école (Volet 2)**

- création ou transformation de formations ;
- développement de partenariats académiques ou internationaux ;
- projets d'innovation pédagogique ;
- développement de dispositifs structurants pour l'école.

Bien que des projets stratégiques pluriannuels prioritaires sont identifiés en amont par la direction de l'école, d'autres projets pourront également être retenus dès lors qu'ils présenteront un niveau de pertinence et d'intérêt comparable.

Les enseignants-chercheurs bénéficiant d'un « *Collegium of advanced studies* », d'un CPP, d'un CRCT ou d'une délégation (CNRS, OCA, IRD, INRIA, etc.) ne sont pas éligibles à ce dispositif.



## **CRITERES D'ELIGIBILITE**

Les candidats doivent :

- être membre d'un laboratoire UMR du site azuréen en adossement principal à l'école ;
- assurer un service d'enseignement minimal de 64h équivalent TD (ou équivalent) incluant les heures d'allègement de service de ce dispositif ;
- ne pas avoir bénéficié du dispositif au cours des quatre dernières années.

## **CRITERES DE SELECTION**

Les candidatures sont examinées au regard :

Critères communs :

- de l'activité scientifique du candidat ;
- de l'impact des responsabilités pédagogiques sur l'activité de recherche ;

Critères spécifiques pour les responsabilités pédagogiques structurantes :

- du niveau et de la nature de la responsabilité pédagogique exercée ;
- du caractère essentiel/structurant de la mission pour le fonctionnement ou l'attractivité de l'école.

Critères spécifiques pour les projets pédagogiques stratégiques :

- du caractère structurant et innovant du projet ;
- de sa contribution au développement et au rayonnement de l'école ;
- de l'adéquation avec les projets stratégiques prioritaires définies par la direction de l'école

## **PROCEDURE DE SELECTION**

La sélection se déroule en deux étapes :

- une phase de sélection assurée par la direction de l'école, en lien avec les chargés de mission Formation et Relations Internationales de l'école ;
- une sélection finale opérée par le Comité de Pilotage (CoPil) de l'école.



## PROCEDURE DE CANDIDATURE

### Première phase

Le formulaire de candidature (*Cf. document en annexe 1*) sera à transmettre via l'adresse de contact [eur-spectrum.aap@univ-cotedazur.fr](mailto:eur-spectrum.aap@univ-cotedazur.fr). Il devra être complété et signé par l'agent, le département disciplinaire et la direction du laboratoire.

### Seconde phase (le cas échéant)

Selon la situation de l'agent, le formulaire de demande de modulation de service transmis dans le cadre de la campagne établissement (*Cf. document en annexe 2*) pourra être demandé en complément. Il sera à transmettre dûment complété et signé via l'adresse de contact [eur-spectrum.aap@univ-cotedazur.fr](mailto:eur-spectrum.aap@univ-cotedazur.fr).

## CALENDRIER

- 13 mai 2026 : lancement de la campagne
- 31 mai 2026 : date limite de candidature
- 2 juin 2026 : sélection puis validation des candidatures en CoPil
- 3 juin 2026 : communication des résultats par l'école
- 4 juin 2026 : date limite de transmission du formulaire en annexe 2 (*le cas échéant*)
- 5 juin 2026 : transmission à la DRH
- 9 juillet 2026 : validation par le CAC
- 18 juillet 2026 : notification des résultats\*
- avant le 30 octobre 2026 : saisie et validation dans OSE par le SRHP de Valrose

*\*: sous réserve de validation par le CAC. Les candidats devront informer le laboratoire et leur département disciplinaire de cette décision.*

## MISE EN ŒUVRE

La décision finale est notifiée par le SRHP de Valrose.

Les heures attribuées sont intégrées automatiquement au service statutaire via l'application de gestion des services d'enseignement par le SRHP de Valrose.



## REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Décret n° 84-431 du 6 juin 1984 (article 7)
- Arrêté du 31 juillet 2009 approuvant le référentiel national d'équivalences horaires établi en application du II de l'article 7 du décret n° 84-431 du 6 juin 1984 modifié fixant les dispositions statutaires communes applicables aux enseignants-chercheurs et portant statut particulier du corps des professeurs des universités et du corps des maîtres de conférences /Version consolidée au 1er septembre 2009
- Délibération N°2024-023 : Modification du cadrage des modulations de service à compter de l'année universitaire 2023-2024.

UNIVERSITÉ  
CÔTE D'AZUR



GRADUATE SCHOOL

**FORMAL, PHYSICAL AND  
ENGINEERING SCIENCES**

# ANNEXES



## Dispositif de soutien à la recherche des enseignants-chercheurs en responsabilité pédagogique

### FORMULAIRE DE CANDIDATURE

Année universitaire 2026-2028

#### Informations générales

Nom / Prénom	
Corps / Grade	
Département disciplinaire	
Laboratoire d'adossment principal	
Fonction actuelle	

#### Nature de la candidature

Merci de cocher le volet correspondant à votre candidature :

- Volet 1 – Responsabilité pédagogique structurante
- Volet 2 – Projet pédagogique stratégique

Indiquer le volume horaire de décharge sollicité (*entre 30 et 50 heures équivalent TD*) :

#### Responsabilités pédagogiques exercées

Merci de renseigner les responsabilités pédagogiques exercées au cours des deux dernières années universitaires.

Fonction exercée	Formation / Structure	Volume EQHO attribué	Période	Temps réel estimé

#### Projet ou mission justifiant la demande

**A. Description synthétique de la mission ou du projet** (*10 lignes maximum*)

.....

.....

.....



**B. Caractère structurant et/ou innovant pour l'école (10 lignes maximum)**

*Exemples : attractivité, international, innovation pédagogique, mineures, partenariats, accréditation, formation doctorale...*

**C. Impact des responsabilités pédagogiques sur l'activité de recherche (10 lignes maximum)**

**Auto-évaluation de l'impact des responsabilités pédagogiques sur l'activité de recherche**

- Faible
  Modéré
  Important
  Très important

**Activité scientifique**

**A. Publications significatives (4 maximum sur les 3 dernières années)**

Référence	Année

**B. Activités scientifiques en cours**

- Projet ANR
  Coordination scientifique (à préciser) :
  Encadrement doctoral
- Projet européen
  HDR
- Autre : .....



**C. Perspectives scientifiques à venir dans les 2 ans (10 lignes maximum)**

.....

.....

.....

.....

.....

**Situation personnelle vis-à-vis des dispositifs existants**

Merci de préciser les dispositifs déjà perçus ou sollicités pour l'année 2025-2026 :

Dispositif	Oui / Non	Volume	Année
Référentiel EQHO indemnitaire			
Référentiel EQHO converti en décharge (effective en 2025-26)			
RIPEC C2 converti en décharge (effective en 2026-2027)			
RIPEC C2 indemnitaire			
Modulation de service (effective en 2025-2026) et motif			
CRCT (effectif en 2025-2026)			
Congé pour projet pédagogique (effectif en 2025-2026)			
Délégation à temps complet (effective en 2025-2026)			
Heures complémentaires 2025-26			
Report d'heures de 2025-2026 sur 2026-2027 (préciser si sur-service ou sous-service)			

Merci de préciser les dispositifs sollicités pour l'année 2026-2027 :

Dispositif	Oui / Non	Volume	Année
Référentiel EQHO indemnitaire			
Référentiel EQHO converti en décharge (effective en 2026-27)			
EQHO converti en décharge (effective en 2026-2027)			
RIPEC C2 converti en décharge (effectif en 2026-2027)			
RIPEC C2 indemnitaire			
Modulation de service et motif			
CRCT (effective en 2026-2027)			
Congé pour projet pédagogique (effectif en 2026-2027)			
Délégation à temps complet			



(effective en 2025-2026)			
Heures complémentaires 2026-2027			

Merci d'indiquer votre préférence quant au dispositif de soutien mobilisé par l'école :.....  
A noter : une incompatibilité réglementaire peut conduire à privilégier un autre dispositif de soutien. Les demandes seront étudiées au cas par cas.

### Déclaration sur l'honneur

Je certifie l'exactitude des informations transmises dans le présent dossier et reconnais avoir pris connaissance du cadrage du dispositif.

Fait à :                      Le :	
Signature du candidat :	

### Avis et signatures

#### Avis de la direction du laboratoire

<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Réservé <input type="checkbox"/> Défavorable	
Commentaire	
Nom / Fonction	
Date et signature	

#### Avis du département disciplinaire

<input type="checkbox"/> Favorable <input type="checkbox"/> Réservé <input type="checkbox"/> Défavorable	
Commentaire	
Nom / Fonction	
Date et signature	

**DEMANDE DE MODULATION DE SERVICE**  
**Année Universitaire 20** [Choisissez un élément] **- 20** [Choisissez un élément] **(à compléter)**

Je soussigné·e : Choisissez un élément.

Nom – Prénom : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Corps – Grade : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Composante d'affectation : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Département disciplinaire : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Laboratoire : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

- Sollicite une modulation de service à hauteur de Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. H eq TD (2)
- Sollicite le renouvellement de ma modulation de service à hauteur de Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte. H eq TD (2)

**MISSIONS :**

Dans le cadre de ma mission et/ou responsabilité : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Argumentaire lié à la demande (organisation, service statutaire effectué année N-1, activité de recherche, missions spécifiques assurées, nature et durée du projet le cas échéant, etc...) :

.....  
.....  
.....

**FINANCEMENT :**

Dans le cadre d'un projet de recherche (*subvention ANR, EUROPE, autres financeurs*), la modulation de service sera accordée par année universitaire sur la durée du projet (joindre convention et/ou contrat, courrier du responsable du projet ou du responsable financier, etc...)

Prise en charge financière de la modulation par le projet de recherche :

- OUI
- NON

Montant de la prise en charge financière : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**Ligne budgétaire concerné :**

(EOTP) : Choisissez un élément.

Si autres préciser : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

**AVIS DES DIRECTIONS :**

<p><b><u>Date et signature de l'intéressé·e :</u></b></p> <p>mercredi 13 mai 2026</p>	<p><b><u>Avis et visa du/de la directeur·rice de composante/service :</u></b></p> <p><input type="checkbox"/> Favorable    <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Réservé</p> <p>Motif facultatif: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p>
<p><b><u>Avis et du/de la directeur·rice de département disciplinaire :</u></b></p> <p><input type="checkbox"/> Favorable    <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Réservé</p> <p>Motif facultatif: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p>	<p><b><u>Avis et visa du/de la directeur·rice de laboratoire :</u></b></p> <p><input type="checkbox"/> Favorable    <input type="checkbox"/> Défavorable <input type="checkbox"/> Réservé</p> <p>Motif facultatif: Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.</p>